

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Livre sur l'histoire de la pharmacie hospitalière au Québec : Une reconnaissance inachevée

(Montréal, le 25 novembre 2011 – L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) présente avec fierté l'ouvrage intitulé *De l'apothicaire au spécialiste : histoire de la pharmacie hospitalière au Québec*. Cet ouvrage sans précédent est publié à l'occasion du 50^e anniversaire de l'A.P.E.S. L'année 2011 correspond aussi aux 50 ans d'existence de la formation universitaire de 2^e cycle en pharmacie hospitalière.

Fruit de la recherche et de la rédaction de Jean-François Bussières, chef du département de pharmacie et de l'Unité de recherche en pratique pharmaceutique du CHU Ste-Justine, et de Nancy Marando, historienne, *De l'apothicaire au spécialiste* raconte la longue évolution de la pharmacie hospitalière au Québec. Le livre retrace notamment l'adoption progressive de pratiques visant à optimiser l'usage des médicaments pour assurer des traitements médicamenteux efficaces, sécuritaires et accessibles aux patients. À sa lecture, on assiste au développement des normes de pratiques, à l'organisation des soins pharmaceutiques dans les hôpitaux et à l'évolution des programmes de formation en pharmacie, en passant par l'avènement de l'industrie pharmaceutique, l'obligation pour les hôpitaux de se doter d'une pharmacie, l'intégration des pharmaciens aux équipes des unités de soins, les achats groupés de médicaments et la gestion des stocks, jusqu'à l'automatisation et la robotisation de la distribution des médicaments.

L'ouvrage relate également la part active qu'ont pris les pharmaciens hospitaliers aux consultations menant aux grandes réformes en santé, dont, parmi les plus récentes, le virage ambulatoire, la création du régime général d'assurance médicaments, l'adoption du projet de loi 90 sur la refonte du système professionnel et la mise en place d'une politique du médicament.

La quête d'un titre de spécialiste

« À la lecture de cet ouvrage, on ne comprend guère pourquoi ces pharmaciens ne se voient toujours pas attribuer un certificat de spécialiste, alors que la formation universitaire de 2^e cycle existe depuis 50 ans en pharmacie hospitalière et depuis quelques décennies en pharmacie communautaire. Il ne devrait faire aucun doute que cette formation distinctive permet aux pharmaciens d'offrir une valeur ajoutée importante aux équipes de soins », a exprimé le président de l'A.P.E.S., le pharmacien Charles Fortier.

Les pharmaciens hospitaliers accomplissent 4 années d'études de 1^{er} cycle universitaire en pharmacie et 2 années d'études de 2^e cycle pour maîtriser les connaissances sur les médicaments utilisés en milieu hospitalier. Cette formation les rend aptes à intervenir au sein des équipes de soins, par exemple en oncologie, en psychiatrie, aux soins intensifs ou à l'urgence. Les pharmaciens hospitaliers établissent des plans de soins pharmaceutiques. En vertu des ordonnances collectives en vigueur, ils demandent des analyses de laboratoire, initient et cessent des médicaments, ajustent des dosages selon le poids, l'âge, l'état de santé du patient, le fonctionnement de ses reins et de son foie. Certains font partie de regroupements de pharmaciens experts dans différents domaines de soins spécialisés : infectiologie, oncologie, psychiatrie, soins critiques, soins palliatifs.

À l'heure actuelle, et contrairement à d'autres professions de la santé, rien dans leur titre ne distingue les professionnels ayant complété des études de 1^{er} cycle en pharmacie de ceux ayant un diplôme de 2^e cycle dans cette discipline. L'A.P.E.S. promeut depuis longtemps la reconnaissance de la spécialisation acquise par la maîtrise. L'Ordre des pharmaciens du Québec mène des démarches et des représentations en ce sens depuis le milieu des années 2000 auprès des autorités concernées.

« Au début de notre projet, nous avons la conviction que notre ouvrage paraîtrait au moment où les premiers certificats de spécialistes seraient décernés. Notre profession vit une pénurie sans précédent. La reconnaissance, par la délivrance de certificats de spécialistes aux pharmaciens détenteurs d'une formation universitaire de 2^e cycle, dont la majorité exerce en établissement de santé, contribuerait à combattre la désaffectation des jeunes », a déclaré le coauteur Jean-François Bussières.

De l'apothicaire au spécialiste se veut un ouvrage de référence pour quiconque désire découvrir la pharmacie hospitalière ou en apprendre davantage sur cette profession : étudiants, gestionnaires, professionnels et associations du milieu de la santé, médias et grand public.

On peut le consulter en ligne à l'adresse www.apesquebec.org/apothicaire .

À propos de l'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. est un syndicat professionnel incorporé en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40). Elle représente environ 1400 pharmaciens œuvrant dans quelque 125 établissements publics de santé du Québec, principalement des centres de santé et de services sociaux – CSSS (qui regroupent différents centres, tels que centres hospitaliers de soins généraux, de soins aigus, de soins de longue durée, centres hospitaliers universitaires ou affiliés, instituts, centres de réadaptation et CLSC).

- 30 -

Source : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.)

Renseignements : France Bouffard
Sphère Communication
Cell. 514 718-4811
Bur.: 514 286-2772 poste 10